



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

**Séance du jeudi 18 septembre 2025**

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

*Convocation envoyée le 12 septembre 2025*

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42  
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 32  
Nombre de procurations : 8

### **Membres présents :**

|                              |                                       |                                 |
|------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|
| Monsieur François REBSAMEN   | Monsieur Philippe LEMANCEAU           | Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM    |
| Madame Nathalie KOENDERS     | Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Monsieur Laurent GOBET          |
| Monsieur Thierry FALCONNET   |                                       | Monsieur Nicolas SCHOUTITH      |
| Monsieur Rémi DETANG         | Monsieur Antoine HOAREAU              | Monsieur Christophe AVENA       |
| Madame Sladana ZIVKOVIC      | Monsieur Nicolas BOURNY               | Monsieur Lionel SANCHEZ         |
| Monsieur Jean-François DODET | Madame Céline TONOT                   | Monsieur Gérard HERRMANN        |
| Madame Françoise TENENBAUM   | Madame Nadjoua BELHADEF               | Monsieur François SARRON-PILLOT |
| Monsieur Jean-Patrick MASSON | Monsieur Jean-Michel VERPILLOT        | Monsieur Patrick CHAPUIS        |
| Monsieur Dominique GRIMPRET  | Monsieur Hamid EL HASSOUNI            | Monsieur Didier RELOT           |
| Madame Danielle JUBAN        | Madame Brigitte POPARD                | Monsieur Patrick BAUDEMENT      |
| Monsieur Jean-Claude GIRARD  | Monsieur Guillaume RUET               | Monsieur Philippe BELLEVILLE    |

### **Membres absents :**

|                                    |                                                                            |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY | Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN |
| Madame Monique BAYARD              | Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF                  |
|                                    | Madame Christine MARTIN pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU              |
|                                    | Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN                      |
|                                    | Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU          |
|                                    | Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI             |
|                                    | Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM             |
|                                    | Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ           |

---

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**

### **Campus des métiers et des Qualifications GREEN CITY – Convention pluriannuelle de partenariat 2026-2028 - Demande de subvention annuelle**

Dans un contexte de transition écologique et numérique, la montée en compétences des futurs professionnels et l'adaptation des formations aux besoins des entreprises constituent des enjeux majeurs pour Dijon métropole.

Le Campus des Métiers et des Qualifications « Énergie et Construction – vers des villes intelligentes et bas carbone » (désigné par la suite "CMQ Green City"), porté localement par l'ESTP Paris Campus de Dijon (désigné par la suite "ESTP"), accompagne cette dynamique en favorisant le rapprochement entre les mondes éducatif, économique et institutionnel, notamment dans les domaines de la construction, des services urbains et de la digitalisation.

Afin de soutenir cette initiative stratégique, Dijon métropole a engagé, depuis 2022, un partenariat pluriannuel avec l'ESTP. Chaque année, une subvention de 40 000 € est attribuée pour permettre la mise en œuvre des actions du CMQ Green City en faveur de la transition énergétique et numérique, de l'innovation et de l'attractivité des filières auprès des jeunes publics et des entreprises du territoire.

Les actions menées ont généré des résultats significatifs, tant en matière d'open innovation que d'attractivité territoriale. Les trois éditions du hackathon (*Hack2horizon*), un événement collaboratif et intensif durant lequel les participants développent en un temps limité des solutions innovantes, souvent numériques, en réponse à un défi, ont mobilisé près de 180 étudiants au total. Elles ont permis l'émergence de projets concrets, tels que le développement d'un applicatif de passation de consignes pour les régulateurs tram et d'un outil d'optimisation du remisage des rames pour Keolis, ou encore la création d'un module de l'application mobile OnDijon visant à sensibiliser à la gestion de l'eau en période de sécheresse, en responsabilisant les citoyens. Les défis sont co-construits avec une quinzaine de partenaires publics (Dijon métropole, Région Bourgogne-Franche-Comté...) et privés (EDF, Suez, Capgemini, Keolis...). De leur côté, les idéathons, ateliers d'intelligence collective dédiés à la génération d'idées face à des problématiques concrètes, ont impliqué en cumulé environ 510 étudiants et 200 lycéens, autour des mêmes acteurs partenaires. Enfin, le Festival de la transition écologique et numérique, un temps fort mêlant conférences, ateliers, expositions et animations pour sensibiliser aux enjeux croisés de la transition écologique et des transformations numériques, a rassemblé près de 18 000 participants sur les trois éditions, dont des collégiens, des lycéens, des étudiants, des enseignants et des salariés.

Dans la continuité des actions amorcées les années précédentes et des résultats obtenus, Dijon métropole souhaite poursuivre le partenariat pour les trois prochaines années. Ainsi, le CMQ Green City a établi pour les années 2026, 2027 et 2028 un plan d'actions autour de deux axes :

1- L'accompagnement de l'évolution des compétences en lien avec la transition énergétique, notamment la digitalisation au service des entreprises de la construction, des services urbains ainsi que des apprenants.

Action 1.1 - Co-organisation d'événements autour de l'open innovation (Hackathon, idéathon, ...) mobilisant entreprises, étudiants, chercheurs et acteurs publics, afin de favoriser l'émergence de solutions innovantes au service de la ville durable.

Action 1.2 - Sensibilisation et promotion des pratiques de numérique responsable, incluant des actions de formation et de communication autour de la sobriété numérique (réduction de l'empreinte environnementale du numérique, éco-conception des services numériques, gestion du cycle de vie des équipements...), ainsi que du bien-être numérique (usage raisonné des outils numériques, prévention des effets délétères liés à l'hyperconnexion). Ces actions seront à destination des apprenants, des enseignants et des professionnels des filières concernées.

## 2- L'attractivité des filières de la transition énergétique, notamment vis-à-vis des scolaires et des étudiants

Action 2.1 - Co-animation du festival des transitions en fin d'année dont l'objectif est de sensibiliser aux enjeux et aux métiers de la transition écologique et numérique : Promotion des métiers, expérimentation, ... ;

Action 2.2 – Sensibilisation des scolaires tout au long de l'année aux métiers de la transition énergétique. Le CMQ Green City propose un accompagnement sur-mesure à des scolaires en les initiant aux enjeux et aux métiers de la transition énergétique. Cette démarche s'appuie sur le développement d'animations pédagogiques, telles que l'accueil d'élèves de seconde en stage d'observation, des jeux de rôle ou encore des escape game, afin de rendre ces sujets concrets et engageants. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan climat et biodiversité de Dijon métropole et visent à renforcer la culture scientifique, environnementale et citoyenne des jeunes générations.

Pour mener à bien ces actions, l'ESTP porteur des actions du CMQ Green City, sollicite une subvention de 40 000 € par an répartie sur les différentes actions 1.1 (8 000 €) et 1.2 (2 000 €) et les actions 2.1 (10 000 €) et 2.2 (20 000 €).

### **Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :**

- **de conclure** une convention pluriannuelle de partenariat avec l'ESTP dans le cadre des actions portées par le CMQ Green City pour les années 2026, 2027 et 2028;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention pluriannuelle 2026-2028;
- **d'attribuer** une subvention annuelle de 40 000 € à l'ESTP afin de financer les actions portées par le CMQ Green City selon les modalités détaillées et dans la convention pluriannuelle jointe en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés chaque année sur l'exercice en cours à hauteur de 10 000 € sur les crédits de la Direction du développement économique et 30 000 € sur les crédits de la Direction de l'écologie urbaine.

|         |                       |                        |
|---------|-----------------------|------------------------|
| SCRUTIN | POUR : 40             | ABSTENTION : 0         |
|         | CONTRE : 0            | NE SE PRONONCE PAS : 0 |
|         | DONT 8 PROCURATION(S) |                        |